

577 000 enfants vivent dans des familles pauvres en Ile-de-France

En 2009, 577 000 enfants vivent dans des foyers allocataires disposant de moins de 942 euros par unité de consommation par mois. Ces enfants représentent plus d'un enfant francilien sur cinq. Ils vivent souvent dans des familles monoparentales et nombreuses (quatre enfants ou plus). Leurs parents sont davantage exposés à des difficultés professionnelles (chômage, précarité, inactivité...) et ont donc plus souvent recours au Revenu de solidarité active (Rsa). Les enfants de familles pauvres ont, par ailleurs, des risques de devenir des adultes pauvres. A partir de 16 ans, ils sont plus souvent déscolarisés et inactifs que les autres enfants.

■ ■ ■ ■ Danie Chemineau et Adeline Stawinski, Caf d'Ile-de-France-Ctrad

Au 31 décembre 2009, 296 000 familles allocataires d'Ile-de-France ayant au moins un enfant de moins de 18 ans à charge vivent en dessous du seuil des bas revenus, c'est-à-dire avec moins de 942 euros par unité de consommation par mois (⇒ Définitions en page 20). Elles représentent un quart des familles allocataires des caisses d'allocations familiales.

Parmi les 2 638 000 enfants franciliens âgés de moins de 18 ans, 577 000 vivent dans une famille pauvre. Ils représentent plus de deux enfants de moins de 18 ans sur dix (22 %).

En Seine-Saint-Denis, près de quatre enfants sur dix vivent dans une famille pauvre

La petite couronne concentre une plus grande part d'enfants en situation de pauvreté que l'ensemble de la région : 26 % des enfants vivent dans une famille allocataire à bas revenus en petite couronne. En particulier, 37 % des enfants de Seine-Saint-Denis sont en situation de pauvreté. Cette proportion est trois fois moins élevée dans les Yvelines où les enfants sont les moins exposés à la pauvreté. Après la Seine-Saint-Denis, ce sont les départements du Val-d'Oise et du Val-de-Marne qui affichent les plus forts taux de pauvreté (24 et 23 %) 📍 ①.

La pauvreté économique touche plus les enfants des familles allocataires dont

au moins l'un des parents (le responsable de dossier pour le versement des prestations) est de nationalité étrangère.

Parmi les 577 000 enfants franciliens vivant dans une famille pauvre, 231 000 ont au moins un parent de nationalité étrangère, soit 40 % d'entre eux. Cette proportion est de 20 % pour l'ensemble des enfants des familles allocataires.

Pour la quasi-totalité de ces enfants de familles pauvres (neuf sur dix), le parent n'est pas originaire de l'Union européenne (UE). Ces familles qui ont souvent des charges de famille importantes et de faibles revenus d'activité se concentrent à Paris où 45 % des enfants de familles pauvres ont des

origines hors UE et en Seine-Saint-Denis avec 43 % (contre 37 % en Ile-de-France).

Une inactivité plus forte parmi les parents allocataires à bas revenus

Les enfants des familles allocataires pauvres ont plus souvent des parents confrontés à des problèmes d'insertion professionnelle ou inactifs ou au chômage, éventuellement de longue durée. La faiblesse de leurs revenus d'activité ou leur absence expliquent ainsi leur situation plus défavorable : 9 % des enfants des familles allocataires pauvres vivent au sein de familles composées de deux actifs ayant un

📍 ① **Le taux de pauvreté des enfants est le plus élevé en Seine-Saint-Denis**

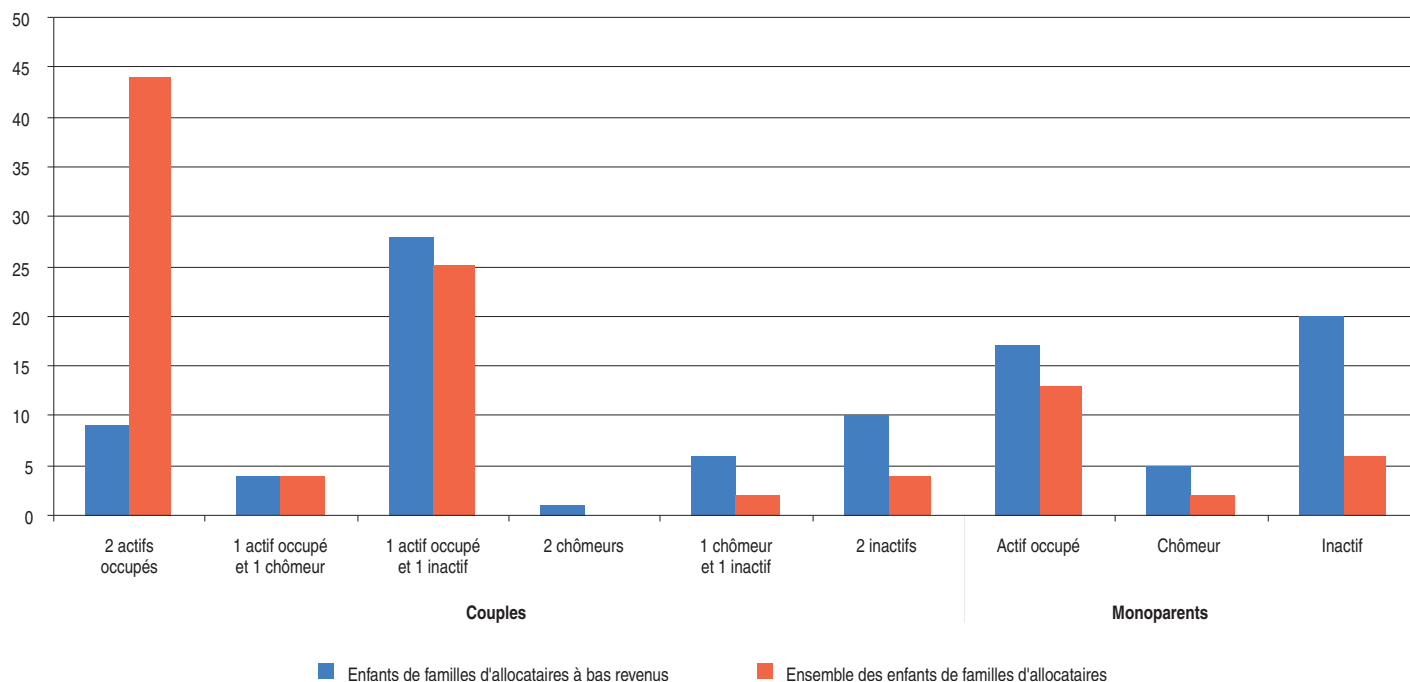
	Enfants de 0 à 17 ans (1)	Enfants de 0 à 17 ans vivant dans une famille allocataire à bas revenus (2)	Taux de pauvreté des enfants (%)
Paris	363 600	80 400	22,1
Hauts-de-Seine	343 200	56 500	16,5
Seine-Saint-Denis	381 300	143 000	37,5
Val-de-Marne	294 600	68 900	23,4
Petite couronne	1 019 100	268 400	26,3
Seine-et-Marne	324 300	59 000	18,2
Yvelines	345 200	45 300	13,1
Essonne	291 900	54 200	18,6
Val-d'Oise	293 700	70 000	23,8
Grande couronne	1 255 100	228 500	18,2
Ile-de-France	2 637 800	577 300	21,9

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2007 ; (2) Caf d'Ile-de-France au 31 décembre 2009



② Des parents allocataires à bas revenus plus confrontés à des difficultés d'insertion professionnelle

Répartition des enfants de familles d'allocataires selon la situation professionnelle du ou des parent(s) (en %)



Source : Caf d'Ile-de-France au 31 décembre 2009

emploi. Cette proportion est cinq fois moins importante que pour l'ensemble des enfants allocataires (44 %) ②.

L'inactivité touche plus fréquemment les parents des enfants en situation de pauvreté : ainsi, 10 % des enfants pauvres vivent au sein d'un couple composé de deux inactifs contre 4 % pour l'ensemble des enfants d'allocataires. De même, ils vivent plus fréquemment dans une famille monoparentale dont le parent est inactif que l'ensemble des enfants d'allocataires (20 % contre 6 %).

Ces taux d'inactivité sont particulièrement élevés en Seine-Saint-Denis où 14 % des enfants pauvres vivent au sein

d'un couple avec deux inactifs et 22 % au sein d'une famille monoparentale dont le parent est inactif.

Les enfants des familles à faibles ressources vivent deux fois plus souvent dans un foyer où l'un au moins des parents est au chômage (16 % contre 8 %).

Ayant de faibles revenus d'activité, les familles allocataires pauvres sont plus souvent bénéficiaires du Revenu de solidarité active (Rsa).

Parmi les enfants vivant dans une famille allocataire à bas revenus, plus d'un tiers est dans une famille percevant le Rsa (37 %). C'est trois fois plus

que pour l'ensemble des enfants d'allocataires (10 %).

Ces enfants vivent dans des familles percevant majoritairement la partie socle seul du Rsa permettant d'accéder à un revenu minimum de subsistance (66 %) ③. Ils sont 23 % à être couverts par le Rsa activité seul qui s'adresse aux travailleurs ayant de faibles revenus d'activité et 11 % par le Rsa socle et activité.

Lorsqu'ils occupent un emploi, les parents pauvres sont plus concernés par des conditions de travail précaires comme le temps partiel contraint, le sous-emploi ou les contrats précaires... expliquant ainsi le recours au Rsa.

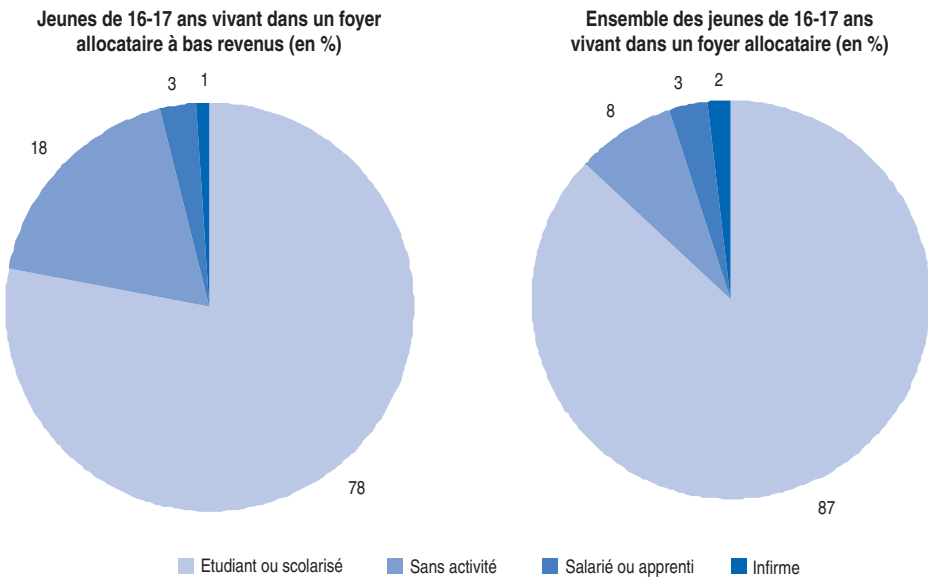
③ Des familles percevant en majorité le revenu minimum de subsistance (partie socle seul du Rsa)

Répartition des enfants de familles pauvres selon le type de Rsa perçu

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Petite couronne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Grande couronne	Ile-de-France
Nombre d'enfants	30 700	21 200	61 000	25 700	107 900	20 800	14 100	18 700	22 500	76 100	214 700
dont (en %) :											
Rsa socle seul	63	59	67	69	66	66	63	65	68	66	66
Rsa socle + activité	14	12	10	11	11	12	11	11	11	11	11
Rsa activité seul	23	29	23	20	23	22	26	24	21	23	23

Source : Caf d'Ile-de-France au 31 décembre 2009

④ Les jeunes de familles allocataires pauvres sont plus touchés par l'inactivité et la déscolarisation



Source : Caf d'Ile-de-France au 31 décembre 2009

L'inactivité se reproduit chez les jeunes issus de familles allocataires à bas revenus

Les 59 000 enfants de 16 à 17 ans vivant dans une famille allocataire à bas revenus sont moins fréquemment scolarisés que les autres enfants d'alloca-

taires du même âge : 78 % de ces enfants sont étudiants ou scolarisés contre 87 % pour l'ensemble des enfants d'allocataires, soit 9 points d'écart ④.

Ils sont aussi plus souvent en situation d'exclusion d'un système de formation, scolaire, universitaire ou professionnel. 18 % des enfants pauvres sont ainsi sans activité, c'est-à-dire ni salarié ni

étudiant ou scolarisé, contre 8 % de l'ensemble des enfants d'allocataires. Ce sont ainsi 11 000 jeunes Franciliens qui cumulent les difficultés : vivre dans un foyer allocataire à bas revenus et être privés de préparation à l'entrée dans la vie professionnelle. En Essonne, dans le Val-d'Oise et en Seine-Saint-Denis, un jeune sur cinq est hors du système scolaire ou de la vie professionnelle.

Les enfants des familles allocataires pauvres vivent plus souvent dans des familles monoparentales et de grande taille

Quatre enfants de familles pauvres sur dix vivent avec un seul parent contre 21 % pour l'ensemble des enfants d'allocataires ⑤. Les enfants des familles allocataires pauvres vivent ainsi plus fréquemment dans une famille monoparentale. De ce fait, les charges familiales (logement, santé, éducation, loisirs...) sont supportées par un seul parent.

⑤ Plus de quatre enfants de familles pauvres sur dix vivent avec un seul parent

Répartition des enfants de familles allocataires selon leur situation familiale

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Petite couronne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Grande couronne	Ile-de-France
Ensemble des enfants vivant dans une famille allocataire											
Enfants vivant dans une famille monoparentale	70 100	57 600	90 900	60 500	209 000	54 800	46 500	49 800	52 500	203 600	482 700
En %	22	19	26	23	23	19	16	19	20	18	21
Enfants vivant au sein d'un couple	242 900	241 700	265 000	203 900	710 600	234 300	250 700	209 900	214 400	909 300	1 862 800
En %	78	81	74	77	77	81	84	81	80	82	79
Ensemble des enfants	313 000	299 300	355 900	264 400	919 600	289 100	297 200	259 700	266 900	1 112 900	2 345 500
Enfants vivant dans une famille allocataire à bas revenus											
Enfants vivant dans une famille monoparentale	35 900	25 500	55 500	30 400	111 400	27 500	19 600	23 800	26 800	97 700	245 000
En %	45	45	39	44	41	47	43	44	38	43	42
Enfants vivant au sein d'un couple	44 500	30 900	87 500	38 600	157 000	31 500	25 600	30 400	43 300	130 800	332 300
En %	55	55	61	56	59	53	57	56	62	57	58
Ensemble des enfants	80 400	56 400	143 000	69 000	268 400	59 000	45 200	54 200	70 100	228 500	577 300

Source : Caf d'Ile-de-France au 31 décembre 2009



Source


La pauvreté est abordée dans les deux premiers chapitres de cette publication sous l'angle monétaire à partir des données des Caisses d'allocations familiales (Caf). Les Caf, de par leur mission et en raison des modalités d'attribution des prestations versées, ont connaissance des revenus de la population la moins aisée financièrement. Elles ont aussi une connaissance d'une grande partie des familles puisqu'elles gèrent maintenant, en plus du régime général, les prestations de la plupart des régimes spéciaux.

L'étude portant sur les revenus des familles allocataires exclut des catégories d'allocataires dont les ressources sont mal appréhendées, notamment les étudiants ne percevant qu'une aide au logement, les allocataires de 65 ans ou plus et ceux dont le conjoint est âgé de 65 ans ou plus (le minimum vieillesse n'étant pas imposable). Les données de l'étude sont issues du Fichier des prestations légales et d'action sociale (FILEASC) des Caisses d'allocations familiales franciliennes au 31 décembre 2009.

L'ensemble des 1 199 900 familles allocataires ayant au moins un enfant de moins de 18 ans à charge constitue le champ de l'étude. Parmi celles-ci, 296 000 familles vivent sous le seuil des bas revenus et abritent 577 000 enfants de moins de 18 ans.

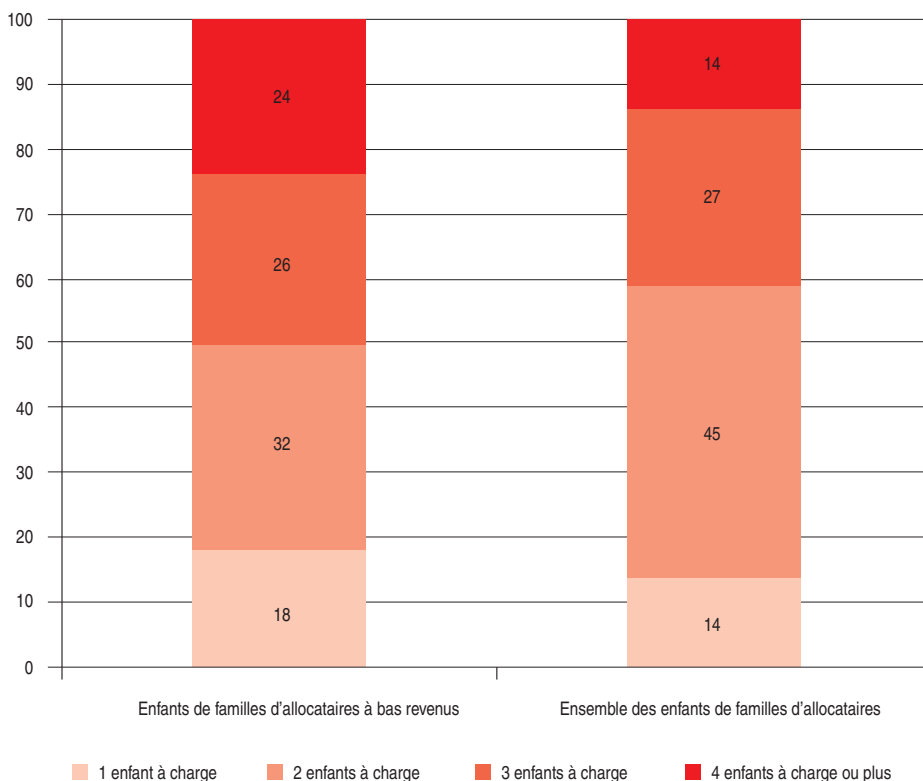
Sur les 2 681 000 enfants franciliens âgés de moins de 18 ans, 2 346 000 sont des enfants d'allocataires, soit 87 % d'entre eux. Les taux de couverture varient de 84 % à Paris à 91 % en Seine-Saint-Denis.

Cette proportion d'enfants de moins de 18 ans vivant dans une famille pauvre monoparentale oscille entre 38 % dans le Val-d'Oise et 47 % en Seine-et-Marne.

Les familles allocataires pauvres ont plus souvent un seul enfant ou quatre enfants ou plus que l'ensemble des familles allocataires . Cette plus grande exposition à la pauvreté de familles d'un enfant et de quatre enfants ou plus s'explique, en partie, par les modalités d'attribution des prestations familiales et sociales. En effet, les famil-

6 Un quart des enfants en situation de pauvreté vit dans des familles de 4 enfants ou plus

Répartition des enfants de familles d'allocataires selon le nombre d'enfants à charge au sein de la famille (en %)



Source : Caf d'Ile-de-France au 31 décembre 2009

les d'un seul enfant ne peuvent percevoir sans conditions de ressources que des prestations très ciblées (allocation de soutien familial, prestations liées à la garde pour les petits enfants). Pour des familles d'un seul enfant ayant des revenus tout juste supérieurs au seuil retenu pour bénéficier des prestations sous conditions de ressources, les aides sont ainsi très limitées. Elles permettent moins à ces familles de petite taille de sortir de la pauvreté que pour les familles de plus grande taille. Les allocations familiales proprement dites sont versées sans conditions de ressources aux familles à partir de deux enfants de moins de 20 ans.

Les enfants de familles allocataires de deux enfants, les plus nombreux, sont les moins touchés par la faiblesse des revenus de leur famille : ils ne représentent que trois enfants de familles pauvres sur dix contre plus de quatre enfants sur dix. Le risque de pauvreté

s'accroît avec le nombre d'enfants à charge. En particulier, un quart des enfants pauvres vit dans des familles de quatre enfants ou plus alors qu'ils ne représentent que 14 % de l'ensemble des enfants. Le fait que le complément familial versé à partir de trois enfants aux familles de ressources modestes ne varie pas selon la taille de la famille explique en partie la faiblesse des revenus des familles très nombreuses de quatre enfants ou plus.

Un accès aux modes de garde plus difficile pour les enfants en bas âge vivant dans une famille pauvre

C'est parmi les enfants de moins de 6 ans que les taux de pauvreté sont les plus importants : 23 % de ces enfants vivent dans un foyer allocataire à bas revenus en Ile-de-France.

Pour ces enfants en bas âge, la question du mode de garde est importante : soit l'un des parents réduit son temps de travail ou interrompt son activité professionnelle pour garder les enfants, soit ces familles les font garder dans des lieux d'accueil de la petite enfance (crèche collective, halte-garderie...) ou par des assistantes maternelles. Le complément de libre choix de mode de garde (CLCMG) sert à aider les familles à accéder à une garde pour leur(s) enfant(s) par une assistante maternelle, une garde à domicile...

En ce qui concerne la garde des enfants par une assistante maternelle, 12 % des enfants de moins de 4 ans vivant dans une famille allocataire ont accès à un complément de mode de garde par une assistante maternelle. Cette proportion est seulement de 1 % pour

les enfants des familles allocataires à bas revenus.

Le plus faible recours à un mode de garde, en particulier à une assistante maternelle par les parents allocataires à bas revenus, montre que la cessation de l'activité professionnelle au moment de la naissance d'un ou de plusieurs enfants est plus fréquente pour les parents allocataires pauvres. Le coût pour faire garder leurs enfants est, pour ces familles, sans doute assez proche de leur revenu d'activité. Arrêter son activité ou la réduire peut apparaître financièrement plus soutenable, d'autant que les familles dans cette situation peuvent bénéficier du complément de libre choix d'activité (CLCA). Mais des difficultés d'insertion ou de réinsertion professionnelle peuvent ensuite apparaître et ancrer ces

bénéficiaires dans un chômage ou une inactivité de plus ou moins longue durée, facteur aggravant de la pauvreté.

313 000 enfants vivent dans des familles pauvres dont plus de la moitié des revenus sont des prestations sociales

Toutes prestations confondues, les aides perçues constituent les trois quarts des revenus disponibles de la majorité des familles pauvres.

313 000 enfants en situation de pauvreté (54 % d'entre eux) vivent dans des familles dépendantes aux prestations Caf, c'est-à-dire dont les prestations socia-

Davantage d'enfants de familles pauvres dans les zones urbaines sensibles

Les zones urbaines sensibles (ZUS), territoires défavorisés économiquement et socialement, caractérisés par des taux de chômage et de précarité élevés, sont plus fréquemment le lieu d'accueil des enfants de familles pauvres : 28 % résident dans une ZUS contre 15 % pour l'ensemble des enfants d'allocataires.

Près de trois enfants vivant dans une famille pauvre sur dix habitent en ZUS


	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Petite couronne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Grande couronne	Ile-de-France
Enfants vivant dans une famille allocataire	313 000	299 300	355 900	264 400	919 600	289 100	297 200	259 700	266 900	1 112 900	2 345 500
dont (en %) :											
vivant en ZUS	7	14	25	14	18	8	11	19	21	15	15
vivant hors ZUS	93	86	75	86	82	92	89	81	79	85	85
Enfants vivant dans une famille allocataire à bas revenus	80 400	56 500	143 000	68 900	268 400	59 000	45 300	54 200	70 000	228 500	577 300
dont (en %) :											
vivant en ZUS	12	30	32	24	30	20	31	37	37	31	28
vivant hors ZUS	88	70	68	76	70	80	69	63	63	69	72

Source : Caf d'Ile-de-France au 31 décembre 2009

Les ZUS sont particulièrement nombreuses en Seine-Saint-Denis : 36 des 157 ZUS franciliennes sont dans ce département. De plus, neuf ZUS sur dix de Seine-Saint-Denis sont classées parmi les plus en difficulté. Cela explique ainsi en partie la forte exposition des enfants de ce département à la pauvreté.


Toutefois, en Seine-Saint-Denis, les situations de pauvreté sont diffuses dans presque la totalité du territoire et les ZUS accueillent également de nombreux enfants en situation moins défavorable. Un quart des enfants des familles allocataires en Seine-Saint-Denis vivent en ZUS. A l'inverse, en grande couronne, les situations de pauvreté sont plus concentrées au sein de ces territoires prioritaires de la politique de la ville. Les ZUS y accueillent globalement une faible part d'enfants de familles allocataires alors que c'est en Essonne et dans le Val-d'Oise que la part d'enfants de familles pauvres résidant en ZUS est la plus forte : 37 % de ces derniers vivent en ZUS.



 **7 Près de six enfants vivant dans une famille allocataire à bas revenus en Ile-de-France sur dix sont dans une famille dépendante aux prestations de la Caf**

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Petite couronne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Grande couronne	Ile-de-France
Enfants vivant dans une famille allocataire à bas revenus											
Enfants vivant dans une famille dépendante aux prestations Caf	46 300	29 200	82 700	37 400	149 300	30 700	22 300	27 900	36 400	117 300	312 900
Poids des prestations dans le revenu disponible du foyer (en %) :											
de 50 à 74 %	36	36	31	33	33	34	37	34	36	35	34
75 % ou plus	64	64	69	67	67	66	63	66	64	65	66

Source : Caf d'Ile-de-France au 31 décembre 2009


les et familiales représentent au moins la moitié du revenu disponible du foyer. Cette proportion est plus de trois fois supérieure à celle de l'ensemble des enfants d'allocataires (15 %) .

La dépendance aux prestations Caf est à la fois plus fréquente pour les enfants de familles pauvres et d'un niveau plus important : ainsi, 66 % des enfants pau-

vres vivent dans des familles où le niveau de dépendance aux prestations de la Caf est de 75 % ou plus alors que c'est le cas de 61 % de l'ensemble des enfants d'allocataires.

Par ailleurs, en Ile-de-France, 314 000 enfants sont considérés comme faisant partie d'une famille fragile, c'est-à-dire passant en dessous du seuil de bas re-

venus si elle ne percevait pas de prestations familiales ou sociales, soit 13 % des enfants d'allocataires.

La Seine-Saint-Denis présente la plus forte proportion d'enfants vivant dans une famille fragile : en l'absence de prestations, 64 000 enfants supplémentaires seraient touchés par la pauvreté. .